

**216 rue Maurice Le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

**LES DIFFERENTES MISSIONS DES SYNDICS
NOUVEAUTES LOI ELAN - 1/2**

OBJECTIFS DE LA FORMATION Etre tout à fait à jour des obligations règlementaires imposées à vos pratiques professionnelles

PUBLIC VISE Syndics de copropriété

PREREQUIS Aucun

DUREE ET DATE 14 heures réparties sur 2 jours, les 12 et 13 Décembre 2019

ANIMATEUR Equipe Formatec : Mr Frédéric WALTHER

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE La méthode affirmative permet aux participants de découvrir un nouveau contenu. Elle se base sur l'exposé. Elle est utilisée par le formateur au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques. La formation a lieu dans une salle de réunion de l'hôte KYRIAD Prestige (135 rue de Jugurtha – 34070 Montpellier) équipée de tout le matériel nécessaire (liaison Wi-Fi, projecteur vidéo, paper-board)

DOCUMENTS A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE Fiche de renseignements, QCM Avant-projet, QCM Après-projet, Feuille d'émargement, Attestation de présence.

PROGRAMME Introduction : Accueil des participants et tour de table de présentation.

**216 rue Maurice Le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

**LES DIFFERENTES MISSIONS DES SYNDICS
NOUVEAUTES LOI ELAN - 2/2**

Journée 1 : JURIDIQUE – 7 heures

- La déontologie
- Les nouveautés relatives au contrat de syndic : Mise en concurrence et jurisprudence.
- Les missions du syndic
- Le rôle renforcé du conseil syndical
- Le syndicat des copropriétaires et leurs obligations
- L'assemblée générale : un mode de fonctionnement réformé
- Faire face aux troubles de voisinage
- Les obligations assurancielles et leurs effets

Journée 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE – NUMERIQUE - SPECIFIQUE – 7 heures

- Les obligations assurancielles
- Le recouvrement des créances – créanciers Français et Européens
- Le traitement des risques sanitaires dans l'immeuble.
- Les nouvelles règles annoncées dans la loi ELAN (FEVRIER 2019)
- Les principes comptables initiation et perfectionnement
- Les copropriétés en difficultés
- Le référentiel NF HABITAT et l'intérêt de la labellisation.
- Les obligations dans le cadre du renouvellement des contrats
- Les appels de fonds, leurs conséquences et leur contentieux
- Les obligations dans la mise en œuvre des travaux
- Devoir d'alerte et habitat indigne
- Rénovation énergétique
- La mise en conformité du règlement de copropriété.

- Les obligations en termes d'extranet
- Données dans l'immobilier RGPD : obligations faites aux syndics.

- Faire face aux conflits
- Conduire une assemblée générale difficile

VALIDATION DE LA FORMATION QCM Après-projet (évaluation sur les acquis de la formation), Attestation individuelle de formation Loi Alur.